



Ecole St Nicolas
6 bis, rue Jean V
49270 Champtoceaux
☎ 02 40 83 50 05

Règlement de l'événement VIDE TA CHAMBRE

Article 1. L'Association de L'APEL de l'École Saint Nicolas de Champtoceaux organise l'événement « Vide de ta chambre » exclusivement destiné aux particuliers. Les bénéficiaires de cette manifestation permettront de financer des projets éducatifs, culturels, créatifs, scientifiques et sportifs au profit des enfants scolarisés dans l'école.

Article 2. : Le vide ta chambre aura lieu le dimanche 27 novembre 2022 au stade Gilbert Sailly à Champtoceaux 49270 OREE D'ANJOU.

Les horaires sont les suivants :

Installation de 8h à 9h Vente de 9h00 à 17h. Rangement de 17 à 18h.

Les stands sont payants, le prix d'un emplacement est de 5€ par mètre linéaire au sol (tarif dégressif 3€ à partir du 2^{ème} mètre). Des tables sont disponibles (dans la limite des stocks disponibles). Au prix de 1€ par mètre de table.

L'inscription est validée à la réception du dossier complet. :

- Fiche d'inscription dûment remplie.
- La photocopie de la pièce d'identité recto verso.
- Le règlement signé (préférence pour le virement).
- L'autorisation parentale pour les enfants mineurs

Les dossiers sont à retourner à l'école, soit directement dans la boîte aux lettres soit à l'adresse suivante, par courrier avant le 14 novembre 2022 :

APEL École Saint Nicolas
6 Bis Rue Jean V
Champtoceaux
49270 Orée D'Anjou

Toute réservation sera notifiée dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle éventuel. Attention, les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Les emplacements seront attribués par les organisateurs.

Article 3. : Tout emplacement réservé est dû. Votre paiement d'inscription sera encaissé après le 14/11/2022. En cas d'annulation de l'événement du fait de l'évolution de la situation sanitaire, vos règlements vous seront restitués intégralement.

Article 4. : Les exposants s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur à la date de l'événement le cas échéant.

Article 5. Chaque exposant s'engage à respecter les horaires d'installation et de rangement, à rendre son emplacement propre et à emporter avec lui ses invendus et ce uniquement à partir de 17h.



Ecole St Nicolas
6 bis, rue Jean V
49270 Champtoceaux
☎ 02 40 83 50 05

Article 6. : Les particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels et usagers, comme le rappelle la circulaire du 12 août 1987 relative à la lutte contre les pratiques para commerciales. Le matériel exposé doit être conforme à l'esprit de la manifestation. Sont acceptés, le petit mobilier, les objets de décoration, les jeux et jouets, les peluches, vélos et trottinettes enfants, article de sport, les livres d'enfants, les CD et DVD, les jeux de plein air, les consoles et jeux vidéo, le matériel de puériculture et les vêtements de 0 à 16 ans.

Tous les articles présentés seront propres et en bon état de fonctionnement. Pour les jeux fonctionnant à pile, il est conseillé de détenir des piles qui permettront à l'acheteur de vérifier le bon état de marche. Le matériel exposé reste sous la responsabilité de l'exposant. Tout litige avec un acheteur sera réglé par l'exposant qui s'efforcera de trouver un arrangement amiable.

Article 7. : Par signature du présent règlement, l'exposant déclare sur l'honneur ne pas être un professionnel de la vente d'objets neufs et/ou d'occasion, et ne vendre que du matériel lui appartenant. L'exposant déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une autre vente de même nature dans l'année-ci (article L 321-9 du code pénal). En cas de contrôle de la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, l'APEL de l'École Saint Nicolas décline toute responsabilité vis-à-vis des exposants qui ne respectent pas la réglementation.

Article 8. : Ne peuvent être vendeurs que des personnes majeures. Les enfants mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée et restent sous la responsabilité d'un des parents qui devra être présent.

Article 9. : Chaque exposant doit être assuré en Responsabilité Civile, qui couvre tous les dégâts occasionnés par son activité et par son matériel.

Article 10. : S'agissant d'une manifestation tournée vers l'enfant, nous comptons sur chacun pour qu'elle se déroule dans un bon état d'esprit et dans la convivialité.

Article 11. : Les membres de l'APEL De l'École Saint Nicolas sont à votre disposition pour le bon déroulement de cette journée.

Buvette et restauration sur place.

Pour plus d'info, visitez le site de l'école <https://www.ecolesaintnicolaschamptoceaux.fr>

L'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

Date :

Signature :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Lucie au 06 11 97 96 77



Ecole St Nicolas
6 bis, rue Jean V
49270 Champtoceaux
☎ 02 40 83 50 05

Fiche d'inscription de l'événement VIDE TA CHAMBRE

NOM :

Prénom :

Adresse Postale :

.....

Adresse électronique :

Numéro de Téléphone :

Emplacement souhaité :

1er mètre linéaire au sol		5€	=
Mètres suivants		X 3€	=
Nombre de table		X 1€	=
TOTAL			=

Règlement à joindre au dossier d'inscription par chèque à l'ordre de l'APEL Saint Nicolas ou par virement au motif : VTC + NOM prénom de l'inscrit

- Virement (RIB ci-dessous)** Espèce Chèque (à l'ordre APEL St Nicolas)

				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	17906	00032	96397993636	35
IBAN ETRANGER	FR76 1790 6000 3296 3979 9363 635			BIC AGRIFRPP879
Domiciliation			Nom et adresse du titulaire	
CHAMPTOCEAUX (00307)			APEL DE L ECOLE ST ST NICOLAS DE CHAMPTOCEAUX	

Autorisation Parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

À exposer et à vendre dans le cadre du VIDE TA CHAMBRE du 27 novembre 2022 à Champtoceaux.

Signature :